

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020

Sous la présidence de Mr GOMEZ André, Maire.

Présents : BUCHAUT Romain – PLACE Elise – COURRIAS Bernard – SPIEZ Monique (Adjoints)
GOUEGOUX Isabelle – SAVARY Alain – ROUANET Christian – PORTIER Laurence – PERROT Sébastien —
MEYER Sandrine – MARCADAL Patrice – MEYER Sébastien

M. PULA Jean-Marc donne pouvoir à M. SAVARY Alain
Mme CUOMO Maureen donne pouvoir à Mr PERROT Sébastien

Madame GOUEGOUX Isabelle est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur GOMEZ André, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente : **APPROUVE** à l'unanimité.

1. VOTE DU BUDGET CCAS 2020

A l'unanimité des membres présents ou représentés, la Commission Administrative :
DECIDE de voter chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement :

Recettes : 41 000 €

Dépenses : 41 000 €

2. VOTE DU BUDGET CAISSE DES ECOLES 2020

A l'unanimité des membres présents ou représentés, la Commission Administrative :
DECIDE de voter chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement :

Recettes : 29 500 €

Dépenses : 29 500 €

3. VOTE DU BUDGET ZONE D'ACTIVITE 2020

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal
DECIDE de voter chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement :

Recettes : 388 899.32 €

Dépenses : 388 899.32 €

4. VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2020

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de voter chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement, comme suit :

Recettes de Fonctionnement : 2 596 515.00 €

Dépenses de Fonctionnement : 2 596 515.00 €

- Ainsi que chacun des chapitres de la Section d'Investissement :

Recettes d'Investissement : 3 020 430.00 €

Dépenses d'Investissement : 3 030 430.00 €

Pour information : l'autofinancement prévisionnel dégagé par la Section de Fonctionnement est de : **166 500 €**

Soit un budget en équilibre pour la Section de Fonctionnement et la Section d'Investissement pour un total du budget de : **5 616 945.00 €**

5. VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2020

Après avoir pris connaissance de l'état fiscal et constaté le produit fiscal attendu pour l'équilibre du budget 2020 est de : **254 081.00 €**

Par 12 voix Pour , 2 Abstentions, le Conseil :

- **DECIDE de maintenir les taux des Taxes (inchangés depuis 1992) de la façon suivante pour l'année 2020 :**
- **10.65 % pour la Taxe Foncière Bâti**
- **18.98 % pour la Taxe Foncière Non Bâti**

6. ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRECOUVRABLES

Après avoir examiné les 2 listes proposées par la Trésorerie d'Aix concernant des états en non-valeur des titres de la Commune sur plusieurs années, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur de la liste N°3859660231 pour 189.54 €** présentée par la Trésorerie Aix Municipale et Campagne.
- **REFUSE d'adopter la Liste N° 3762850231 de 3 360.78 €.** DIT que des renseignements seront demandés et apportés au Trésorier pour continuer les poursuites.
- **DIT Que** la sommes de 189.54 € sera imputée en dépense au Budget de l'exercice à l'article 6542 « créances éteintes ».

7. CONVENTION DE PARTENARIAT CULTUREL « PROVENCE EN SCENE » 2020-2021

Après avoir pris connaissance de la convention « Provence en scène » pour des programmations annuelles de spectacles (avec aide financière du département) , à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **APPROUVE** les termes de **la convention 2020/2021** à passer avec le Département pour le dispositif « **Provence en Scène** ».
- **AUTORISE** Mr le Maire à signer ladite convention.

8. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Dans le but de pérenniser l'emploi de 2 agents travaillant depuis plus de 6 ans à l'école et la garderie, il est proposé la création de 2 postes d'adjoint technique dans le tableau des effectifs.

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **DECIDE** la création des 2 postes d'adjoint technique pour nommer les agents déjà en poste.
- **APPROUVE** le tableau des effectifs modifiés

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

